

**CHARGÉ(E) DE PROJETS
DIRECTION DU GÉNIE
POSTE DE PROFESSIONNEL PERMANENT**

CONCOURS 202602-04

La ville de Montréal-Est est à la recherche d'un(e) chargé(e) de projets au sein de la Direction du génie. Il s'agit d'un poste de professionnel permanent à temps plein.

À PROPOS DE MONTRÉAL-EST

Fondée en 1910, avec une population de plus de 5000 citoyens pour une superficie de 12,5 km², la ville de Montréal-Est s'est significativement développée au cours des dernières années. À la recherche active de nouveaux investisseurs, Montréal-Est poursuit sa mission d'offrir une excellente qualité de vie à ses citoyennes et citoyens en mettant ces derniers au centre de ses priorités et de ses actions. Ses nombreux projets de développement économique et résidentiel ainsi que ses démarches de revitalisation en font une Ville dynamique.

Faire partie de l'équipe de la municipalité de Montréal-Est c'est :

- Participer à la réalisation de notre mission qui est d'offrir des services de qualité aux Montréalaises et Montréalais;
- Déployer vos talents au sein d'une équipe dynamique, où l'esprit de collaboration et le plaisir sont au rendez-vous;
- Bénéficier de plusieurs avantages : régime d'assurances collectives, régime de retraite à prestations déterminées avec contribution de l'employeur, congés mobiles et de maladie rémunérés, congé prolongé payé durant la période des fêtes, remboursement d'une partie des frais d'études et de formation, programme d'aide aux employés, stationnement gratuit et plus encore.

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des citoyennes et citoyens. En plus de vous offrir des possibilités de carrière intéressantes, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine. Ce milieu de travail et ses défis vous interpellent, n'attendez plus, et appliquez dès maintenant!

DESRIPTIF SOMMAIRE D'EMPLOI

Sous la responsabilité du chef de division génie, la personne titulaire participe à la conception et à la réalisation de projets. Elle planifie, gère et contrôle l'ensemble des activités entourant la réalisation complète et la livraison finale des projets qui lui sont confiés. Également, elle planifie, analyse, évalue, conçoit, élabore, agit à titre de rôle-conseil, recherche, contrôle l'exécution et les coûts en lien avec des travaux de génie concernant les bâtiments, les terrains et les diverses installations de la Ville en conformité avec les règles de gouvernance, d'attribution de contrats et les *Lois du travail*.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Analyse les composantes des projets soumis par des professionnels externes à chaque étape du projet en tenant compte de l'organisation municipale, de facteurs esthétiques et architecturaux, économiques, environnementaux et fonctionnels selon la réglementation applicable et les exigences des programmes. À titre de rôle-conseil, émet les recommandations appropriées à ses supérieurs;
2. Encadre la surveillance des travaux, effectue les suivis requis, intervient à toute phase de la conception du projet et des travaux, apporte les correctifs nécessaires à l'orientation et aux devis avec diligence en cours de projets, émet les rapports de suivi pertinents, effectue le suivi et le contrôle des ordres de changement et de leur pertinence;
3. Signe et scelle les plans, estimation et devis pour la réalisation de projets d'infrastructures;
4. Valide la portée des travaux, le contenu des devis et l'estimation des coûts des projets proposés par les professionnels externes. Rédige les recommandations appropriées et conseille le responsable du projet;
5. Élabore des directives, des processus et des normes, formule des recommandations pour l'atteinte des objectifs municipaux visés par les politiques et programmes de l'intérieur du cadre budgétaire autorisé;
6. Conseille les employés responsables d'effectuer le suivi des travaux sur le chantier afin qu'ils soient exécutés conformément aux dispositions prévues aux permis, aux plans et devis, et aux cahiers de charges approuvés. Fait apporter les modifications nécessaires lorsque les travaux ne sont pas conformes aux dispositions;
7. Apporte son soutien lors de l'analyse des plans et devis dans le cadre de l'émission des permis;
8. Conseille les responsables de projets sur les aspects normatifs et techniques, dont les contrats de services professionnels, les contrats de construction et le règlement des litiges. Soumet aux professionnels qui contribuent au projet les instructions pertinentes qui émanent de la Ville et de la législation applicable;
9. Établit les calendriers des projets dont il a la responsabilité et assure le suivi de l'agenda de réalisation à l'intérieur des ressources et cadre budgétaire alloués, soumet les écarts à son supérieur;
10. Participe à des rencontres de groupes de travail internes et externes, maintien de saines relations d'échange, de collaboration et de coopération avec les organismes privés ou publics, contribue activement à l'amélioration du processus de résolution de problèmes.

QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES PRIVILÉGIÉES

- Posséder un diplôme d'études universitaires dans une discipline appropriée;
- Être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
- Posséder, au minimum, cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Expérience dans la gestion des projets d'infrastructures municipales est un atout important;
- Maîtrise dans un domaine connexe serait un atout;
- Facilitateur et excellent communicateur;
- Anglais fonctionnel;
- Grand sens de l'organisation et de la planification;
- Habilité marquée pour le travail d'équipe et le partage de connaissances;
- Rigueur, méthodique et polyvalence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaires annuels 2026 : Entre 96 146 \$ et 114 803\$ par année, le tout assorti d'une gamme intéressante de bénéfices et avantages sociaux (assurances, régime de retraite, vacances, congés, etc.).

L'horaire de travail régulier est de 35 heures par semaine, selon l'horaire de travail en vigueur.

Le lieu de travail est à l'hôtel de ville.

Date d'entrée en poste : Dès que possible.

Les candidats sélectionnés pourront devoir se soumettre à un processus d'évaluation visant à mesurer les aptitudes recherchées pour l'emploi.

POUR POSTULER

Si ce défi vous intéresse, nous vous invitons à postuler en ligne à l'adresse suivante : atlas.workland.com/careers/montreal-est **avant le 12 mai 2026 à 23 h 59.**

Merci de l'intérêt que vous manifestez envers la Ville de Montréal-Est. Toute candidature reçue par courriel, par télécopieur et par courrier sera refusée.

Prendre note que seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.

La Ville de Montréal-Est applique les principes d'égalité en emploi. La Ville de Montréal-Est invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques ainsi que les personnes présentant un handicap à soumettre leur candidature et mentionner expressément leur groupe d'appartenance.

Le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'alléger le texte.